

Marseille, le 23 décembre 2016

Objet : Compilation et synthèse des commentaires et des contributions sur le rapport final de l'«Etude prospective sur le Réseau des Espaces Volontariats (REV) »- novembre 2016

Le rapport final de l'étude en objet a été soumis à la **lecture d'acteurs du REV et de France Volontaires**. L'étude a appelé de leur part de nombreux commentaires et des contributions qui :

- précisent les éléments d'**apport de l'étude pour la réflexion stratégique** en cours,
- ou qui proposent, à partir des recommandations de l'étude, des **options de développement ou des modalités de mise en œuvre possibles**, qui sont à discuter dans le cadre du débat d'orientation stratégique à venir.

Enfin, des **requêtes sortant du cadrage de l'étude** ont été formulées, telles que des demandes d'analyses comparatives approfondies, de définition d'axes opérationnels et de déclinaisons opérationnelles. Pour la plupart, les attentes exprimées s'expliquent par **l'évolution du processus de l'étude**, voulue par le comité de suivi, entre les Termes de Référence initiaux et l'atelier prospectif. En effet, le comité de suivi a finalement décidé courant mars 2016 de ne pas mener à terme l'approfondissement des différentes options d'opérationnalisation envisagées à l'issue de la phase bilan, dont notamment la question du modèle économique du REV. Les différentes options et scénarii présentés au comité de pilotage du 29 janvier 2016 s'inscrivent en réalité dans le modèle plus vaste de France Volontaires. Et il a alors été jugé que le périmètre de l'étude ne lui permettait pas d'accompagner l'élaboration des déclinaisons décisionnelles et opérationnelles de ces options.

Par voie de conséquences, l'atelier prospectif final, initialement conçu comme un atelier de priorisation des scénarii et d'élaboration des chemins de changement aptes à en atteindre les objectifs, a finalement été transformé en un **atelier de concertation entre les différents acteurs du volontariat**, en France et à l'international. L'objectif de cet atelier a dès lors été fixé autour du **recueil de nouvelles contributions** de ces acteurs clés, de leur **mobilisation en vue du débat d'orientation** à venir et d'**appropriation des réflexions** en cours sur le REV et son devenir.

Pour cette raison, ces requêtes, plus opérationnelles, n'ont pas été reprises dans cette synthèse. Cependant, elles trouveront logiquement des réponses à l'issue des débats sur les orientations stratégiques (DOS).

De manière générale, cette note a pour objet de **synthétiser l'ensemble des commentaires** transmis par les relecteurs, sans prendre position sur les différentes propositions ou sur les points de tension identifiés entre des points de vue *a priori* contradictoires. Cette note servira ainsi à **garder trace de ces commentaires**, jugés complémentaires du rapport de l'étude proprement dit, **et de les verser comme des contributions** aux réflexions stratégiques en cours et à venir.

1) Les éléments d'apports de l'étude pour la réflexion stratégique

Les éléments d'apports concernent à la fois la partie bilan, et la partie prospective du rapport.

D'une part, **le regard rétrospectif** sur les EV et sur leurs actions a permis au comité de suivi « d'avoir une vision globale du REV et de son évolution de 2010 à nos jours et d'apprécier leur développement ». Pour certains, la lecture du rapport permet de dire que FV est entrée dans une « phase de croisière ». Le rapport a par ailleurs permis « d'apprécier la reconnaissance de FV, notamment celle émanant des acteurs du volontariat et des autorités françaises dans les pays d'accueils ». Enfin, le document a donné des repères pour situer la place du volontariat dans les politiques publiques en France, même si sur le terrain cette perception reste contrastée : un contributeur rappelle que certaines ambassades des pays d'accueil ne semblent pas valoriser la politique de volontariat autant que leur ministère de tutelle.

D'autre part, concernant **la partie prospective**, ce rapport aurait rempli sa mission de « poser des bases utiles pour alimenter le débat d'orientation stratégique de France Volontaires / du REV en 2017 dans la perspective [du] prochain COP ». La vision à 2025 a ainsi semblé « essentielle au comité de suivi pour jalonner le parcours de FV et donner des repères ». L'étude a permis à de nombreux contributeurs de « se projeter ». Il a par ailleurs été apprécié que la note de France Volontaires du mois de juillet pour la finalisation du document ait été prise en compte.

La présentation des **points de consensus** des parties prenantes de FV sur les perspectives d'avenir du REV est aussi globalement positive :

1. La recommandation concernant **les EV comme centre de ressources de l'engagement citoyen solidaire** a semblé pertinente. L'EV « devient plus qu'un simple centre de ressources, pour être un centre ouvert à la vie associative, y compris la vie associative locale ». Pour certains, il serait souhaitable que les EV aient davantage d'autonomie pour s'adapter au contexte local.
2. La recommandation liée à **l'expérimentation de nouveaux modèles économiques** a trouvé des points de consensus : « l'expérience actuelle de mobilisation de nouvelles ressources devrait se poursuivre, accompagnée d'un renforcement de capacités de nos RH actuelles », « il serait [par ailleurs] intéressant de questionner les pratiques et résultats actuels dans ce domaine en procédant par exemple à l'évaluation des coûts liés à la mobilisation des entreprises ». Globalement, il est acquis qu'« il ne faudrait pas que l'investissement reste supérieur au retour sur investissement. »
3. La recommandation autour de **l'organisation et de l'investissement sur les ressources humaines** a également été soulignée.
4. La **mutualisation des réseaux des associations membres de FV** a semblé être un aboutissement idéal et intéressant de la recommandation portant sur les alliances stratégiques françaises, européennes et mondiales.
5. Dans la perspective de la recommandation portant sur la diversification géographique et du développement de la réciprocité, **un EV (ou des EV par régions) en France** a paru pour certains « fondamentale ». L'EV devrait « nécessairement être mis en œuvre avec le concours des associations membres de FV ». Ceci impliquerait un nouveau travail avec ces associations pour qu'elles puissent prendre toute leur place et porter des actions de l'EV France.

2) Les orientations stratégiques et les méthodes proposées à discuter dans le cadre du DOS

Les contributions révèlent l'existence de **différentes visions de développement** pour le REV, qui mériteraient d'être tranchées dans le cadre du débat d'orientation stratégique, permettant la définition d'une nouvelle feuille de route.

Le **périmètre même du groupe de réflexion** sur l'avenir du réseau est interrogé : « arriver avec un « produit fini », n'est [ce] pas de facto, mettre [les membres] en dehors de ce dernier ? » Le fait d'associer tous les acteurs du réseau proposé par l'étude a aussi interpellé : « quelle place aux volontaires et aux candidats aux volontariats dans le développement du REV ? »

Quant aux recommandations de l'étude, elles ont suscité de nombreuses réactions :

⇒ Sur les ALLIANCES STRATEGIQUES FRANÇAISES, EUROPEENNES ET MONDIALES :

La perspective d'ouverture du volontariat français au volontariat-monde et les alliances stratégiques ont semblé porteuse pour l'avenir, mais « l'adaptation de l'offre de volontariats français aux besoins des pays partenaires devrait être davantage développée », parce que l'offre irait « dans le sens d'une mobilisation de volontaires moins qualifiés alors que la demande est de plus en plus pointue, voire sélective ».

Les alliances stratégiques ont été jugées « très pertinentes au regard de l'extension géographique et en l'occurrence dans les nouveaux pays où FV n'est pas présente (ex. Myanmar, Bolivie, Colombie, etc.), et où il n'y a pas d'EV ». Elles devraient s'entendre comme des alliances qui permettent de franchir de nouveaux caps de développement international. Une politique ou **des politiques d'alliances est proposée pour augmenter le déploiement géographique**, au-delà de 23 pays.

La recommandation sur **l'alliance à l'échelle de l'Europe** a semblé « être une grande orientation à retenir ». Les EV deviendraient des **maisons des volontariats** (français, européens, mondiaux, locaux, etc.). En termes de méthode, une étude au sujet du SVE est proposée, afin de mieux cerner la dynamique de mobilité des volontaires. Les EV pourraient-ils « se positionner en accompagnement des SVE, avec une contribution financière par des partenaires européens ? » L'idée d'en faire l'objet d'un **projet européen structurant** et financé par Erasmus + est émise.

FV pourrait enfin œuvrer pour une « meilleure articulation entre les politiques publiques françaises en matière de jeunesse et de volontariat, en particulier, et celles des pays d'accueil de ces volontaires ». Elle devrait renforcer la **collaboration avec les autorités nationales** dans les pays (ministère de l'intérieur, ministère des Affaires étrangères, etc.) et œuvrer pour une **meilleure structuration de la société civile** intervenant sur le champ du volontariat dans les pays d'accueil pour avoir plus de poids dans la valorisation et la reconnaissance du volontariat dans les pays d'intervention de FV.

Par ailleurs, un contributeur a souligné la nécessité de réfléchir plus largement au travail de **lobbying**, qui devrait être fait en France auprès d'organismes de financement pour la prise en compte du volontariat dans leurs lignes de crédit.

⇒ Sur LA PRIORISATION DES PUBLICS CIBLES

Plus que les Volontaires, les « **publics cibles de premier plan à prioriser [seraient] les structures d'accueil** des volontaires ». Une collaboration avec ces structures, dans un objectif d'amélioration des pratiques et d'innovation, permettrait « d'impacter directement les volontaires dans la construction de

leurs missions ». Cette démarche serait donc « garante de qualité sur long terme ». « L'accompagnement direct ne serait pas à supprimer, « mais ne serait pas l'objectif prioritaire ». La sécurisation du parcours de l'engagement volontaire à l'international passerait donc par « une alliance opérationnelle avec les structures au sein desquelles les missions de ces volontaires se déroulent ou qui sont dans bien des cas à l'origine desdites missions ».

Il est également demandé un « **engagement sur les problématiques de dérives d'engagements prétendument relevant des volontariats** », qui desservent la cause du volontariat. En termes de méthode, un **travail pour une meilleure « définition du concept de volontariat de qualité »** est suggéré : « qu'est-ce qu'une mission de qualité ? Qu'est-ce qu'un engagement volontaire et solidaire à l'international (EVSI) de qualité ? Un engagement qui apporte une utilité pour les volontaires, leurs pays d'accueil, leurs structures d'accueil, etc. ? » A cet égard, il est également proposé de valoriser le travail réalisé à ce sujet par certains EV, comme le Cambodge.

⇒ Sur L'EXPERIMENTATION DE NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES APTES A RENOUVELER LES EQUILIBRES POUR L'APRES 2025

Globalement, il a été estimé que cette recommandation a manqué de réalité concrète. Un contributeur avance que « la **question du modèle économique [devrait] se poser une fois défini le positionnement de la structure à financer** », à partir des orientations stratégiques partagées par tous. Les propositions de modèles économiques devraient donc être déclinées en fin d'exercice.

Pour d'autres, la méthode est « d'analyser davantage les expériences [menées] et évaluer de manière réaliste les perspectives potentielles ainsi que les risques » constatés. Un contributeur s'interroge : « partira-t-on dans les pays sur des schémas ou montages comme à l'Ile de la Réunion ou en Nouvelle Calédonie pour avoir des ressources conséquentes ? »

Et un contributeur propose des « synergies avec d'autres opérateurs du MAEDI : Business France – articulation VIE / VSI ; Atout France – attractivité ; Expertise France – expertise junior ; Institut Français – rayonnement culturel... Ces synergies pourraient également contribuer à la mise en œuvre d'un modèle économique innovant, en particulier une offre de services du REV au profit des VIE. »

⇒ Sur la DIVERSIFICATION GEOGRAPHIQUE

Il est proposé que les zones où le volontariat français est présent soient mieux couvertes : **l'écart entre la réalité des EVSI et la présence aujourd'hui dans divers endroits du monde est jugé trop important**. « Par exemple, concernant les VSI, et seulement avec FV (mission d'envoi), le tiers des volontaires en contrat avec FV sont dans des pays où il n'y a pas d'Espaces Volontariats ni de représentation ». Des alliances stratégiques et opérationnelles vertueuses sont donc souhaitées pour combler cet écart.

L'idée d'un EV en France est aussi interrogée : « qu'est-ce que cela peut être, quelle forme cela peut prendre ? L'accueil des volontaires étrangers en France, quelle valorisation de cet accueil ? » Pour certains, « cet/ces Espace/s Volontariats [feraient] en France le travail que font les EV dans les pays : lien d'information, d'orientation des publics en désir d'engagement sur le territoire français, de formation, etc. »

Quant à la méthode, une « étude sur la promotion du volontariat international en France » est proposée, ou un « état des lieux de l'existant et de ce qui se fait déjà en la matière par certains acteurs (RITIMO, RRMA, structures de promotion du SVE, etc.) », avant toute initiative d'ouverture d'EV. En la matière,

des alliances stratégiques, opérationnelles vertueuses pourraient aussi apparaître comme l'une des possibilités.

⇒ Sur L'INTERNALISATION DES COMPETENCES, LA FIDELISATION DES RH ET LE PLAN DE CARRIERE MONDIAL

Le contenu de cette recommandation a été jugé pertinent par un contributeur qui estime qu'il est nécessaire de rappeler que « France Volontaires [devrait] considérer de la même façon tout son staff, quel que soit les statuts », que l'employé soit en situation de prestataire, du fait de la situation administrative de France Volontaires dans le pays, ou salarié.

Il est également demandé une **stratégie spécifique de formation pour les volontaires qui travaillent pour France Volontaires**, du fait de leurs rôles au sein des espaces volontariats.

Et enfin, il a été émis l'idée que la **culture de l'évaluation** des actions du REV soit plus fortement prise en compte.